

**VIVE LE MARXISME-LÉNINISME-MAOÏSME!
GUERRE POPULAIRE JUSQU'AU COMMUNISME!**

LA VÉRITÉ SUR LES INCIDENTS DE NDJILI

Déclaration de Patrice Lumumba à la Conférence de presse, le 19 août 1960

J'ai reçu ce matin une note émanant du Secrétaire Général des Nations Unies et qu'il m'a transmise par l'intermédiaire de M. Bunche. Dans cette note M. Hammarskjöld fait état de l'incident assez banal en soi qui s'est produit entre les forces de l'O.N.U. et celles de l'armée nationale.

Cet incident a été intentionnellement grossi par le Secrétaire Général des Nations Unies et ses représentants à Léopoldville, dans le seul but de servir leurs intérêts, juste avant l'ouverture de la réunion du Conseil de Sécurité.

Cette attitude vise à influencer l'opinion des membres du Conseil de Sécurité en faveur du Secrétaire Général des Nations dont la cause est virtuellement compromise par ses activités au Katanga. Cette manœuvre doit être dénoncée publiquement à l'opinion internationale.

La vérité est celle-ci : le gouvernement de la République a décrété l'état d'exception dans l'ensemble du pays. D'autre part, il a été constaté que plusieurs personnes de nationalité étrangère s'infiltrèrent au Congo sans l'accord du gouvernement de la République.

Pour eux, le Congo est devenu un marché international. Ces gens font de l'espionnage et fomentent sournoisement des troubles à travers le pays.

Devant cette situation, il a été décidé de procéder au contrôle

d'identité de tous les passagers débarquant des avions appartenant aux puissances étrangères. Ce contrôle se fait dans des conditions dignes et avec toute la correction voulue.

Lors de l'arrivée de deux avions qui ont amené des troupes canadiennes, les services d'ordre ont voulu procéder à la vérification d'identité des passagers. Ces derniers ont carrément refusé d'exhiber leurs pièces et se sont comportés avec grossièreté à l'égard des autorités de la nation, chargées du contrôle de la plaine d'aviation.

Ce qui est plus grave : les soldats de l'O.N.U. de nationalité suédoise ont empêché les autorités légales du pays de procéder à ce contrôle. C'est de cette attitude, d'abord des passagers, ensuite des soldats européens de l'O.N.U. que résulta cet incident.

Je signale que chaque jour les troupes de l'armée nationale subissent des affronts et des humiliations injustifiées de la part des militaires européens de l'O.N.U. Ces derniers veulent se substituer au gouvernement du pays et au pouvoir légalement établi.

En outre, j'avais notifié, il y a quelques jours, à M. Bunche, représentant spécial du Secrétaire Général, la décision du gouvernement, selon laquelle tous les aérodromes de la République devaient être placés sous la surveillance exclusive des troupes de l'armée nationale. Les représentants de l'O.N.U. au Congo n'ont pas voulu se soumettre à cette décision de l'autorité souveraine de la République.

C'est devant l'attitude insolite des troupes blanches de l'O.N.U. envoyées au Congo, que le gouvernement a été obligé de réclamer leur départ et que seules les troupes appartenant aux Etats africains pouvaient entrer au Congo sous le contrôle de l'O.N.U.

Cela nous éviterait d'ailleurs la guerre froide, car certaines puissances utilisent maintenant des troupes appartenant à certains Etats européens et envoyées au Congo à leur fin personnelle. Des preuves ont été constatées et le renouvelle, à l'intention du Conseil de Sécurité, la décision du Gouvernement de la République de voir

retirer toutes les troupes militaires appartenant aux nations européennes.

Nous avons, par ailleurs, constaté que le représentant spécial des Nations Unies au Congo distribuait aux Belges des brassards « O.N.U. » et que ces derniers profitent de cet emblème pour s'attaquer aux populations congolaises.

Le Secrétaire Général des Nations Unies déclare, dans sa note, qu'il sera obligé de demander au Conseil de Sécurité de reconsidérer l'ensemble des activités des Nations Unies au Congo.

Ce chantage du Secrétaire Général ne nous impressionne pas.

Je lui réponds que, de son côté, le Gouvernement de la République est prêt à renoncer aux services des Nations Unies, car le Congo, pays souverain et indépendant, n'est la propriété de personne.

Nous pouvons facilement, et dans peu de jours, remettre de l'ordre dans le pays avec nos propres moyens et avec l'aide directe que nous pourrions recevoir de certains pays qui nous ont déjà assurés de leur aide désintéressée.

Le Gouvernement de la République:

- 1) condamne l'action personnelle du Secrétaire Général des Nations Unies,
- 2) réclame le retrait immédiat des troupes blanches qui sont à la base des derniers incidents et dont les intentions malveillantes à l'égard de la République sont manifestes,
- 3) réclame et renouvelle sa demande de voir envoyer au Congo un groupe d'observateurs des pays neutres dont la liste a déjà été communiquée au Conseil de Sécurité,
- 4) confirme sa volonté de coopérer loyalement avec les Nations Unies pour le rétablissement de la paix au monde.